

**InnoviPrime TPO nettoyant pour membrane LCOV****SECTION 1 – IDENTITÉ DE LA SUBSTANCE ET COORDONNÉES DE L'ENTREPRISE**

NOM DU PRODUIT	InnoviPrime TPO nettoyant pour membrane LCOV
DÉNOMINATION COMMERCIALE	Nettoyant pour membrane LCOV
NUMÉRO DU PRODUIT	6100018
FAMILLE CHIMIQUE	Aucune information disponible.
UTILISATION DU PRODUIT	Utilisations pertinentes : Solvant de nettoyage. Réservé aux utilisateurs professionnels/industriels. Utilisations déconseillées : Toutes les utilisations non spécifiées dans cette section ou dans la section 7.
FABRICANT/FOURNISSEUR	The Ruscoe Company 485 Kenmore Blvd 44301 Akron – United States Phone: 330-253-8148 Sales@Ruscoe.com; SDS@Ruscoe.com www.ruscoe.com
SITE INTERNET	www.iko.com
TÉLÉPHONE D'URGENCE	Chemtrec 1 800 424-9300 (24 heures information seulement)

**SECTION 2 – IDENTIFICATION DES DANGERS**

## CLASSIFICATION DE LA SUBSTANCE OU DU MÉLANGE

MOT INDICATEUR Danger

SYMBOLE(S)



CLASSIFICATION

29 CFR 1910.1200 :  
Irritation des yeux, Catégorie 2A, H319  
Liquides inflammables, Catégorie 2, H225  
Toxicité spécifique provoquant somnolence et vertiges, exposition unique, Catégorie 3, H336

MENTIONS DE DANGER

H319 Provoque une grave irritation des yeux.  
H225 Liquide et vapeur hautement inflammables.  
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

MISES EN GARDE

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et d'autres sources d'inflammation. Ne pas fumer.  
P280 : Porter des gants de protection/une protection du visage/des vêtements de protection/une protection respiratoire/des chaussures de protection.



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ 25112

### InnoviPrime TPO nettoyant pour membrane LCOV

P304+P340 : EN CAS D'INHALATION : Transporter la victime à l'air frais et la maintenir au repos dans une position confortable pour respirer.

P305+P351+P338 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer prudemment avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Retirer les lentilles de contact, si vous en portez et si c'est facile à faire. Continuer à rincer.

P370+P378 : En cas d'incendie : Utiliser un extincteur à poudre ABC pour l'éteindre.

P403+P233 : Conserver dans un endroit bien ventilé. Garder le récipient bien fermé.

P403+P23S : Conserver dans un endroit bien ventilé. Garder au frais.

P501 : Éliminer le contenu et/ou les contenants conformément aux réglementations sur les déchets dangereux ou sur les emballages et les déchets d'emballage respectivement.

Étiquetage supplémentaire : Tenir hors de portée des enfants.

NFPA

Aucune information disponible.

HMS

Aucune information disponible.

### SECTION 3 – COMPOSITION CHIMIQUE ET DONNÉES SUR LES COMPOSANTS

DESCRIPTION CHIMIQUE : Solvant/s

COMPOSANTS : Les composants restants ne sont pas dangereux et/ou sont présents en quantités inférieures aux limites à déclarer. L'identité chimique spécifique et/ou le pourcentage exact (concentration) de la composition n'ont pas été divulgués en tant que secret commercial conformément au paragraphe (l) de 1910.1200. Par conséquent, conformément à l'annexe D de 1910.1200, le produit contient :

NOM CHIMIQUE	% (w/w)	NUMÉRO DE DOSSIER
Acétone	100	67-64-1

### SECTION 4 – PREMIERS SOINS

Les symptômes résultant de l'intoxication peuvent apparaître après l'exposition, c'est pourquoi, en cas de doute, il convient de consulter un médecin lors d'exposition directe au produit chimique ou de malaise persistant, en lui montrant la FDS de ce produit.

INHALATION

Éloigner la personne affectée de la zone d'exposition, lui faire respirer de l'air frais et la maintenir au repos. Dans les cas graves tels que l'insuffisance cardiorespiratoire, des techniques de réanimation artificielle seront nécessaires (bouche-à-bouche, massage cardiaque, apport d'oxygène, etc.) nécessitant une assistance médicale immédiate.

INGESTION

En cas d'ingestion, demander une assistance médicale immédiate en montrant la FDS de ce produit.



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ 25112

### InnoviPrime TPO nettoyant pour membrane LCOV

CONTACT AVEC LA PEAU	En cas de contact, il est recommandé de nettoyer soigneusement la zone affectée avec de l'eau et du savon neutre. En cas d'altération de la peau (picotements, rougeurs, éruptions cutanées, cloques...), consulter un médecin en lui présentant cette fiche de données de sécurité.
CONTACT AVEC LES YEUX	Rincer abondamment les yeux à l'eau tiède pendant au moins 15 minutes. Ne pas laisser la personne touchée se frotter ou fermer les yeux. Si la personne blessée porte des lentilles de contact, celles-ci doivent être retirées, à moins qu'elles ne soient collées aux yeux, car cela pourrait causer des dommages supplémentaires. Dans tous les cas, après nettoyage, un médecin doit être consulté le plus rapidement possible avec la FDS du produit.
SYMPTÔMES AIGUS ET CHRONIQUES	Les effets aigus et différés sont indiqués dans les sections 2 et 11.
SOINS MÉDICAUX	Aucune information disponible.

#### SECTION 5 – MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

MOYENS D'EXTINCTION	Si possible, utiliser des extincteurs à poudre polyvalente (poudre ABC), sinon utiliser de la mousse ou des extincteurs au dioxyde de carbone (CO <sub>2</sub> ). IL EST RECOMMANDÉ DE NE PAS utiliser de l'eau à plein jet comme agent d'extinction.
LUTTE CONTRE L'INCENDIE	Comme pour tout incendie, il faut éviter l'exposition humaine au feu, à la fumée, aux émanations ou aux produits de combustion. Seul le personnel dûment formé doit participer à la lutte contre l'incendie. Évacuer le personnel non essentiel de la zone d'incendie. Détruire toute source d'inflammation. En cas d'incendie, réfrigérer les contenants d'entreposage et les réservoirs des produits susceptibles de s'enflammer. Éviter le déversement des produits utilisés pour éteindre l'incendie dans un milieu aqueux.
INFLAMMABILITÉ	Aucune autre information disponible.
PROPRIÉTÉS :	
POINT D'ÉCLAIR	0 °F (-17,77 °C)
LIMITES D'INFLAMMABILITÉ DANS L'AIR	Inférieure : 2,6 % vol Supérieure : 12,8 % vol
TEMPÉRATURE D'AUTO-INFLAMMATION	1 000 °F
ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE POUR LES POMPIERS	Selon l'ampleur de l'incendie, il peut être nécessaire d'utiliser des vêtements de protection complets et des appareils respiratoires individuels. Un minimum d'installations et d'équipements d'urgence doit être disponible (couvertures anti-feu, trousse de premiers secours portable...)



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ 25112

### InnoviPrime TPO nettoyant pour membrane LCOV

#### SECTION 6 – MESURES EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

##### PRÉCAUTIONS INDIVIDUELLES, MESURES DE PROTECTION ET PROCÉDURES D'URGENCE

Pour le personnel ne travaillant pas dans les services d'urgence :  
Isoler les fuites à condition qu'il n'y ait pas de risque supplémentaire pour les personnes chargées de cette tâche. Évacuer la zone et empêcher les personnes sans protection d'y pénétrer. Des équipements de protection individuelle doivent être utilisés pour éviter tout contact avec le produit déversé (voir section 8). Empêcher avant tout la formation de tout mélange vapeur-air inflammable, soit par la ventilation, soit par l'utilisation d'un milieu inerte. Éliminer toute source d'inflammation. Éliminer les charges électrostatiques en interconnectant toutes les surfaces conductrices sur lesquelles de l'électricité statique pourrait se former, et en veillant également à ce que toutes les surfaces soient reliées à la terre.

Pour les intervenants des services d'urgence :  
Porter un équipement de protection. Maintenir les personnes non protégées à l'écart. Voir la section 8.

##### PRÉCAUTIONS ENVIRONNEMENTALES

Ce produit n'est pas classé comme dangereux pour l'environnement. Conserver le produit à l'écart des égouts, des eaux de surface et des eaux souterraines.

##### GESTION DES DÉVERSEMENTS

Pour les déversements accidentels dépassant les quantités à déclarer (RQ ou Reportable Quantity) (tableau 302.4), se référer au 40 CFR 302 pour des instructions détaillées concernant les exigences de déclaration et notifier le National Response Center 800 424-8802. Absorber le produit répandu à l'aide de sable ou d'un absorbant inerte et le mettre en lieu sûr. Éviter d'absorber le produit dans de la sciure de bois ou d'autres absorbants combustibles. Pour toute question relative à l'élimination, consulter la section 13.



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ 25112

### InnoviPrime TPO nettoyant pour membrane LCOV

#### SECTION 7 - MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

##### PROCÉDURE DE MANUTENTION

A.- Précautions générales pour une utilisation sécuritaire  
Se conformer aux normes en vigueur 29 CFR 1910 Occupational Safety and Health Standards (normes de sécurité et de santé au travail). Garder les contenants hermétiquement fermés. Contrôler les déversements et les résidus, en les détruisant par des méthodes sûres (section 6). Éviter les fuites du récipient.  
Maintenir l'ordre et la propreté dans les lieux où des produits dangereux sont utilisés.

B.- Recommandations techniques pour la prévention des incendies et des explosions  
Le produit étant un liquide inflammable, l'entreposage doit répondre aux exigences de la norme 29 CFR 1910.106, Flammable and Combustible Liquids Code (code des liquides inflammables et combustibles). Transférer le produit dans des zones bien ventilées, de préférence par extraction localisée. Assurer le contrôle total des sources de combustion (téléphones portables, étincelles...) et ventiler pendant les opérations de nettoyage. Éviter l'existence d'atmosphères dangereuses à l'intérieur des contenants, en appliquant des systèmes d'inertisation dans la mesure du possible. Transférer à vitesse lente pour éviter la création de charges électrostatiques. Pour éviter les charges électrostatiques : assurer une connexion équipotentielle parfaite, utiliser toujours des mises à la terre, ne pas porter de vêtements de travail en fibres acryliques, porter de préférence des vêtements en coton et des chaussures conductrices. Respecter les exigences essentielles de sécurité pour les équipements et les systèmes ainsi que les prescriptions minimales pour la protection de la sécurité et de la santé des travailleurs. Consulter la section 10 pour connaître les conditions et les matériaux à éviter.

C.- Recommandations techniques sur l'hygiène professionnelle générale  
Ne pas manger ni boire pendant le processus, et laver vos mains après avec des produits de nettoyage appropriés.

D.- Recommandations techniques pour prévenir les risques environnementaux  
Il est recommandé de disposer d'un matériau absorbant à proximité du produit (voir section 6)

##### PRÉCAUTIONS EN MATIÈRE D'ENTREPOSAGE

A.- Mesures techniques pour l'entreposage  
Température minimale : 41 °F  
Température maximale : 90 °F

B.- Conditions générales d'entreposage  
Éviter les sources de chaleur, les radiations, l'électricité statique et le contact avec les aliments. Pour plus d'informations, voir la section 10.



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ 25112

### InnoviPrime TPO nettoyant pour membrane LCOV

#### SECTION 8 – CONTRÔLE DE L'EXPOSITION ET PROTECTION INDIVIDUELLE

##### PARAMÈTRES DE CONTRÔLE :

Substances dont les limites d'exposition professionnelle doivent être contrôlées sur le lieu de travail :

É.-U. OSHA Tableau Z-1 Limites pour les contaminants atmosphériques (29 CFR 1910.1000) :

IDENTIFICATION	LIMITES D'EXPOSITION PROFESSIONNELLE		
	acétone DOSSIER : 67-64-1	8 heures TWA PEL	1000 ppm
	Valeurs max. - TWA PEL		

É.-U. Valeurs limites ACGIH (2022) :

IDENTIFICATION	LIMITES D'EXPOSITION PROFESSIONNELLE		
	acétone DOSSIER : 67-64-1	TLV-TWA	250 ppm
	TLV-STEL	500 ppm	

CALIFORNIE- TABLEAU AC-1 LIMITES D'EXPOSITION ADMISSIBLES POUR LES CONTAMINANTS CHIMIQUES :

IDENTIFICATION	LIMITES D'EXPOSITION PROFESSIONNELLE		
	acétone DOSSIER : 67-64-1	PEL	500 ppm
	STEL	750 ppm	1780 mg/m <sup>3</sup>

Valeurs des LIMITES BIOLOGIQUES :

Indices d'exposition biologique (IBE<sup>MD</sup>) - ACGIH


IDENTIFICATION	IBE <sup>MD</sup>	Déterminant	Heure de prélèvement
acétone DOSSIER : 67-64-1	25 mg/L	Acétone dans l'urine	Fin de la période de travail

##### LES CONTRÔLES TECHNIQUES APPROPRIÉS :


A.- Les mesures de protection individuelle, telles que les ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE

À titre préventif, il est recommandé d'utiliser un équipement de protection individuelle de base. Pour plus d'informations sur les équipements de protection individuelle (entreposage, utilisation, nettoyage, entretien, classe de protection...), consulter la notice d'information fournie par le fabricant. Pour plus d'informations, voir la section 7. Toutes les informations contenues dans le présent document sont des recommandations. Les informations sur les performances des vêtements doivent être associées à un jugement professionnel et à une bonne compréhension de l'application du vêtement, afin d'offrir la meilleure protection possible au travailleur. Toute utilisation d'un vêtement de protection chimique doit être basée sur une évaluation des risques afin de déterminer les risques d'exposition aux produits chimiques et autres dangers. Effectuer des évaluations des risques conformément à la norme 29 CFR 1910.132.


**InnoviPrime TPO nettoyant pour membrane LCOV**
**B.- PROTECTION RESPIRATOIRE**

Pictogramme	EPI	Remarques
 <b>Mandatory respiratory tract protection</b>	Masque filtrant pour gaz et vapeurs	Remplacer le masque lorsqu'il y a un goût ou une odeur de contaminant à l'intérieur du masque. Si le contaminant est accompagné d'avertissements, il est recommandé d'utiliser un équipement d'isolation. Utiliser le respirateur conformément aux limites d'utilisation du fabricant et à la norme OSHA 1910.134 (29CFR).


**C.- PROTECTION SPÉCIFIQUE POUR LES MAINS**

Pictogramme	EPI	Remarques
 <b>Mandatory hand protection</b>	Gants de protection chimique (matériau : polyéthylène linéaire à basse densité [LLDPE], temps de passage : > 480 min, épaisseur : 0,062 mm)	Le temps de percée indiqué par le fabricant doit être supérieur à la période d'utilisation du produit. Ne pas utiliser de crèmes de protection après que le produit soit entré en contact avec la peau. Utiliser des gants conformément aux limites d'utilisation du fabricant et à la norme OSHA 1910.138 (29CFR).


**D.- PROTECTION OCULAIRE ET FACIALE**

Pictogramme	EPI	Remarques
 <b>Mandatory face protection</b>	Écran facial	Nettoyer quotidiennement et désinfecter périodiquement selon les instructions du fabricant. À utiliser en cas de risque d'éclaboussures. Utiliser cet EPI conformément aux limites d'utilisation du fabricant et à la norme OSHA 1910.133 (29CFR)



**E.- PROTECTION CORPORELLE**

Pictogramme	EPI	Remarques
 <b>Mandatory complete body protection</b>	Vêtements jetables de protection contre les risques chimiques, avec des propriétés antistatiques et ignifuges	Pour un usage professionnel uniquement. Nettoyer périodiquement selon les instructions du fabricant.

**InnoviPrime TPO nettoyant pour membrane LCOV**

 <b>Mandatory foot protection</b>	Chaussures de sécurité pour la protection contre les risques chimiques, avec des propriétés antistatiques et résistantes à la chaleur	Remplacer les bottes au moindre signe de détérioration.
---	---	---

**F.- Mesures d'urgence supplémentaires**

Mesure d'urgence	Normes	Mesure d'urgence	Normes
 <b>Emergency shower</b>	ANSI Z358-1 ISO 3864-1:2011, ISO 3864-4:2011	 <b>Eyewash stations</b>	DIN 12 899 ISO 3864-1:2011, ISO 3864-4:2011

**Contrôles de l'exposition environnementale :**

Conformément à la législation communautaire en matière de protection de l'environnement, il est recommandé d'éviter tout déversement dans l'environnement du produit et de son contenant. Pour plus d'informations, voir la section 7.

**SECTION 9 – PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

<b>APPARENCE (ÉTAT PHYSIQUE, COULEUR, etc.)</b>	Forme : Liquide Couleur : Aucune information disponible.
<b>ODEUR</b>	Aucune information disponible.
<b>SEUIL OLFACTIF</b>	Sans objet*
<b>pH</b>	Sans objet*
<b>POINT DE FUSION/POINT DE CONGÉLATION</b>	-138 °F (-94,44 °C)
<b>POINT D'ÉBULLITION INITIAL ET PLAGE D'ÉBULLITION</b>	133 °F (56,11 °C)
<b>POINT D'ÉCLAIR</b>	0 °F (-17,77 °C)
<b>TAUX D'ÉVAPORATION</b>	Sans objet*
<b>INFLAMMABILITÉ</b>	Sans objet*
<b>LIMITES SUPÉRIEURES/ INFÉRIEURES D'INFLAMMABILITÉ/ D'EXPLOSIVITÉ</b>	Inférieure : 2,6 % vol Supérieure : 12,8 % vol
<b>PRESSION DE VAPEUR</b>	24439 Pa à 68 °F (20 °C) 81232,75 Pa (81,23 kPa) à 122 °F (50 °C)





## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ 25112

### InnoviPrime TPO nettoyant pour membrane LCOV

DENSITÉ	791,5 kg/m <sup>3</sup> à 68 °F
DENSITÉ RELATIVE	0,791 à 68 °F
DENSITÉ DE VAPEUR	Sans objet *
POIDS MOLÉCULAIRE	Aucune information disponible.
SOLUBILITÉ(S)	Sans objet *
COEFFICIENT DE DISTRIBUTION : N-OCTANOL/EAU	Sans objet *
TEMPÉRATURE D'AUTO-INFLAMMATION	1000 °F
GRAVITÉ SPÉCIFIQUE	Aucune information disponible.
VISCOSITÉ	Viscosité dynamique : 0,33 cP à 68 °F Viscosité cinématique : 0,41 mm <sup>2</sup> /s à 68 °F

Informations relatives aux classes de danger physique :

Propriétés explosives :	Sans objet *
Propriétés oxydantes :	Sans objet *
Corrosif pour les métaux :	Sans objet *
Chaleur de combustion :	28,56 kJ/g
Aérosols - pourcentage total (en masse) de composants inflammables :	Sans objet *

\* Non pertinent en raison de la nature du produit, ne fournissant pas d'informations sur les dangers qu'il présente.

#### SECTION 10 – STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

**RÉACTIVITÉ :** Aucune réaction dangereuse n'est attendue, car le produit est stable dans les conditions d'entreposage recommandées. Voir la section 7.

**STABILITÉ CHIMIQUE :** Chimiquement stable dans les conditions d'entreposage, de manipulation et d'utilisation indiquées.

**POSSIBILITÉ DE RÉACTIONS DANGEREUSES :** Dans les conditions spécifiées, on ne s'attend pas à des réactions dangereuses entraînant des températures ou des pressions excessives.

**CONDITIONS À ÉVITER :** Manipulation et entreposage à température ambiante :

Chocs et frottements	Contact avec l'air	Augmentation de la température	Lumière du soleil	Humidité
Sans objet	Sans objet	Risque de combustion	Éviter l'impact direct	Sans objet



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ 25112

### InnoviPrime TPO nettoyant pour membrane LCOV

MATÉRIAUX INCOMPATIBLES :

Acides	Eau	Matières oxydantes	Matières combustibles	Humidité
Éviter les acides forts	Sans objet	Éviter l'impact direct	Sans objet	Éviter les alcalis ou les bases fortes

PRODUITS DE  
DÉCOMPOSITION  
DANGEREUX :

Selon les conditions de décomposition, des mélanges complexes de substances chimiques peuvent être libérés : dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>), monoxyde de carbone et autres composés organiques.

#### SECTION 11 – RENSEIGNEMENTS SUR LA TOXICITÉ

IMPLICATIONS DANGEREUSES POUR LA SANTÉ :

En cas d'exposition répétée, prolongée ou à des concentrations supérieures à celles recommandées par les LIMITES D'EXPOSITION PROFESSIONNELLE, il peut en résulter des effets néfastes pour la santé en fonction du mode d'exposition :

A- INGESTION (EFFET AIGU) :

Toxicité aiguë : Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis, car le produit ne contient pas de substances classées comme dangereuses pour la consommation. Pour plus d'informations, voir la section 3.

Corrosivité/irritabilité : Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis, car le produit ne contient pas de substances classées comme dangereuses pour cet effet. Pour plus d'informations, voir la section 3.

B- Inhalation (effet aigu) :

Toxicité aiguë : Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis, car le produit ne contient pas de substances classées comme dangereuses pour l'inhalation. Pour plus d'informations, voir la section 3.

Corrosivité/irritabilité : Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis, car le produit ne contient pas de substances classées comme dangereuses pour cet effet. Pour plus d'informations, voir la section 3.

C- CONTACT AVEC LA PEAU ET LES YEUX (EFFET AIGU) :

Contact avec la peau : Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis, car le produit ne contient pas de substances classées comme dangereuses pour le contact avec la peau. Pour plus d'informations, voir la section 3.

Contact avec les yeux : Provoque des lésions oculaires après contact.

D- EFFETS CMR (CANCÉROGÉNÉICITÉ, MUTAGÉNÉICITÉ ET TOXICITÉ POUR LA REPRODUCTION) :

Cancérogénicité : Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis, car le produit ne contient pas de substances classées comme dangereuses pour les effets mentionnés. Pour plus d'informations, voir la section 3.

IARC : Sans objet

Mutagénicité : Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis, car le produit ne contient pas de substances classées comme dangereuses pour cet effet. Pour plus d'informations, voir la section 3.



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ 25112

### InnoviPrime TPO nettoyant pour membrane LCOV

Toxicité pour la reproduction : Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis, car le produit ne contient pas de substances classées comme dangereuses pour cet effet. Pour plus d'informations, voir la section 3.

#### E- EFFETS SENSIBILISANTS :

Respiratoire : Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis, car le produit ne contient pas de substances classées comme dangereuses ayant des effets sensibilisants. Pour plus d'informations, voir la section 3.

Peau : Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis, car le produit ne contient pas de substances classées comme dangereuses pour cet effet. Pour plus d'informations, voir la section 3.

#### F- TOXICITÉ SPÉCIFIQUE POUR CERTAINS ORGANES CIBLES (STOT) - EXPOSITION UNIQUE :

L'exposition à de fortes concentrations peut provoquer une défaillance du système nerveux central entraînant des maux de tête, des étourdissements, des vertiges, des nausées, des vomissements, de la confusion et, dans les cas graves, une perte de conscience.

#### G- TOXICITÉ SPÉCIFIQUE POUR CERTAINS ORGANES CIBLES (STOT) - EXPOSITION RÉPÉTÉE :

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée : Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis, car le produit ne contient pas de substances classées comme dangereuses pour cet effet. Pour plus d'informations, voir la section 3.

Peau : Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis, car le produit ne contient pas de substances classées comme dangereuses pour cet effet. Pour plus d'informations, voir la section 3.

#### H- RISQUE D'ASPIRATION :

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis, car le produit ne contient pas de substances classées comme dangereuses pour cet effet. Pour plus d'informations, voir la section 3.

Informations toxicologiques spécifiques au produit :

Toxicité aiguë		Genus
LD50 orale	5800 mg/kg	Rat
LD50 dermique	7426 mg/kg	Lapin
LC50 inhalation	76 mg/L (4 h)	Rat

Informations toxicologiques spécifiques sur les substances :

Identification	Toxicité aiguë		Genus
acétone DOSSIER : 67-64-1	LD50 orale	5800 mg/kg	Rat
	LD50 dermique	7426 mg/kg	Lapin
	LC50 inhalation	76 mg/L (4 h)	Rat

**SECTION 12 – INFORMATION ÉCOLOGIQUE**
**ÉCOTOXICITÉ**

Toxicité aquatique spécifique au produit :

	Toxicité aiguë	Espèce	Genus
LD50	5540 mg/L (96 h)	Sans objet	Poisson
EC50	8800 mg/L (48 h)	Sans objet	Crustacés
EC50	3400 mg/L (72 h)	Sans objet	Algues

Toxicité aquatique spécifique à la substance :

Toxicité aiguë :

Identification	Concentration		Espèce	Genus
acétone DOSSIER : 67-64-1	LD50	5540 mg/L (96 h)	Oncorhynchus mykiss	Poisson
	EC50	8800 mg/L (48 h)	Daphnia pulex	Crustacés
	EC50	3400 mg/L (72 h)	Chlorella pyrenoidosa	Algues

Toxicité chronique :

Identification	Concentration		Espèce	Genus
acétone DOSSIER : 67-64-1	NOEC	Sans objet		
	NOEC	2212 mg/L	Daphnia pulex	Crustacés

**PERSISTANCE ET DÉGRADABILITÉ**

Informations spécifiques aux substances :

Identification	Dégradabilité		Biodégradabilité	
	acétone DOSSIER : 67-64-1	BODS	Sans objet	Concentration
COD		Sans objet	Période	28 jours
BODS/COD		Sans objet	% biodégradable	96 %

**POTENTIEL DE BIOACCUMULATION**

Informations spécifiques aux substances :

Identification	Potentiel de bioaccumulation	
acétone DOSSIER : 67-64-1	BCF	1
	Pow Log	-0,24
	Potentiel	Faible

**BIODÉGRADATION ET MOBILITÉ :**

Identification	Absorption/désorption		Volatilité	
	acétone DOSSIER : 67-64-1	Koc	1	Henry
Conclusion		Très élevé	Sol sec	Oui
Tension superficielle		2,304E-2 N/m (77 °F)	Sol humide	Oui

Résultats de l'évaluation PBT et vPvB : Sans objet

Autres effets néfastes : Non décrits



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ 25112

### InnoviPrime TPO nettoyant pour membrane LCOV

#### SECTION 13 – CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION DES DÉCHETS

##### RECOMMANDATIONS SUR L'ÉLIMINATION DES DÉCHETS :

La caractéristique d'inflammabilité selon la RCRA pourrait s'appliquer au produit non utilisé s'il devient un déchet. Le numéro de déchet dangereux D001 de l'EPA pourrait s'appliquer.

##### Gestion des déchets (élimination et évaluation) :

Respecter le cadre RCRA et la réglementation de l'EPA pour s'assurer que les déchets dangereux sont gérés correctement et en toute sécurité. Les déchets ne doivent pas être jetés à l'égout. Rappeler qu'il incombe au producteur de déchets d'évaluer si ses déchets sont dangereux en raison de leurs caractéristiques ou de leur inscription sur la liste. Voir la section 6 pour de plus amples informations sur les mesures à prendre en cas de déversement accidentel.

##### Réglementation relative à la gestion des déchets :

##### Législation relative à la gestion des déchets :

40 CFR Déchets solides – Parties 239 à 282. Les exigences réglementaires de l'État pour les générateurs peuvent être plus strictes que celles du programme fédéral. Assurez-vous de vérifier les politiques de l'État.

#### SECTION 14 – INFORMATION SUR LE TRANSPORT

##### Transport de marchandises dangereuses par voie terrestre :

En ce qui concerne le règlement 49 CFR sur le transport des marchandises dangereuses :

Numéro UN : UN1090

Nom d'expédition approprié UN : ACÉTONE

Classe(s) de danger pour le transport : 3

Étiquettes : 3



Groupe d'emballage, le cas échéant : II

Polluant marin : Non

Précautions particulières qu'un utilisateur doit connaître ou auxquelles il doit se conformer en rapport avec le transport ou l'acheminement à l'intérieur ou à l'extérieur de ses locaux.

Propriétés physico-chimiques : voir section 9

Quantités limitées : 1 L

**InnoviPrime TPO nettoyant pour membrane LCOV**

Transport en vrac (conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au code IBC) : Sans objet

**Transport de marchandises dangereuses par voie maritime :**  
En ce qui concerne l'IMDG 40-20 :

Numéro UN : UN1090

Nom d'expédition approprié UN : ACÉTONE

Classe(s) de danger pour le transport : 3

Étiquettes : 3



Groupe d'emballage, le cas échéant : II

Polluant marin : No

Précautions particulières dont l'utilisateur doit être conscient ou qu'il doit respecter dans le cadre d'un transport ou d'un acheminement à l'intérieur ou à l'extérieur de ses locaux.

Réglementation spéciale : Sans objet

Codes EmS : F-E, S-D

Propriétés physico-chimiques : Voir section 9

Quantités limitées : 1 L

Groupe de ségrégation : Sans objet

Transport en vrac (conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au code IBC) : Sans objet

**Transport de marchandises dangereuses par voie aérienne :**  
En ce qui concerne IATA/ICAO 2023 :

Numéro UN : UN1090

Nom d'expédition approprié UN : ACÉTONE



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ 25112

### InnoviPrime TPO nettoyant pour membrane LCOV

Classe(s) de danger pour le transport : 3

Étiquettes : 3



Groupe d'emballage, le cas échéant : II

Polluant marin : Non

Précautions particulières dont l'utilisateur doit être conscient ou qu'il doit respecter dans le cadre d'un transport ou d'un acheminement à l'intérieur ou à l'extérieur de ses locaux.

Propriétés physico-chimiques : Voir section 9.

Transport en vrac (conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au code IBC) : Sans objet

#### SECTION 15 - RÉGLEMENTATIONS

##### Les réglementations en matière de sécurité, de santé et d'environnement spécifiques au produit en question :

CALIFORNIA LABOR CODE - La liste des substances dangereuses : *acétone (67-64-1)*

California Proposition 65 (the Safe Drinking Water and Toxic Enforcement Act of 1986) – Malformations congénitales ou autres effets néfastes sur la reproduction : Sans objet

California Proposition 65 (the Safe Drinking Water and Toxic Enforcement Act of 1986) – Cancer : Sans objet

CANADA- Liste intérieure des substances (LIS): *acétone (67-64-1)*

CANADA- Liste extérieure des substances (LES): Sans objet

Comprehensive Environmental Response, Compensation, and Liability Act (CERCLA) - Quantités à déclarer : *acétone (67-64-1) - U002*

Hazardous Air Pollutants (Clean Air Act): Sans objet

Massachusetts RTK - Liste de substances : *acétone (67-64-1)*

Minnesota - Hazardous substances ERTK : *acétone (67-64-1)*

New Jersey Worker and Community Right-to-Know Act : *acétone (67-64-1)*



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ 25112

### InnoviPrime TPO nettoyant pour membrane LCOV

New York RTK - Liste de substances : *acétone* (67-64-1)

NTP (National Toxicology Program): Sans objet

OSHA Specifically Regulated Substances (29 CFR 1910.1001-1096): Sans objet

Pennsylvania Worker and Community Right-to-Know Law: *acétone* (67-64-1)

Rhode Island - Hazardous substances RTK: *acétone* (67-64-1)

The Toxic Substances Control Act (TSCA ): *acétone* (67-64-1)

Déclaration des déversements de produits chimiques toxiques en vertu de l'article 313 de l'EPCRA (40 CFR Part 372): Sans objet

#### Dispositions spécifiques en matière de protection des personnes ou de l'environnement :

Il est recommandé d'utiliser les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité comme données utilisées dans une évaluation des risques des circonstances locales afin d'établir les mesures de prévention des risques nécessaires pour la manipulation, l'utilisation, l'entreposage et l'élimination de ce produit.

Autres législations :

Prenez en considération les autres lois et réglementations fédérales, nationales et locales applicables.

#### SECTION 16 – AUTRES INFORMATIONS

DATE DE RÉVISION DE LA FDS 16 octobre 2023

REPLACE LA FDS OU LA FICHE SIGNALÉTIQUE DU (nouvelle)

PRÉPARÉE PAR Département de recherche

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX 1 888 766-2468

SITE INTERNET [www.iko.com](http://www.iko.com)

AUTRES INFORMATIONS ET DIVULGATIONS Lisez cette fiche de données de sécurité avant de manipuler ou d'éliminer ce produit.

Ces informations sur la sécurité des produits sont fournies pour aider nos clients en matière de santé, de sécurité et/ou d'environnement. Nous avons déployé des efforts raisonnables pour nous assurer que les méthodes d'essai et les sources de ces données sont correctes et fiables, mais nous ne donnons aucune garantie, expresse ou implicite, quant à leur exactitude. Étant donné que les conditions ou les méthodes de manipulation et d'utilisation de ce produit ne relèvent pas de notre contrôle, nous n'assumons aucune responsabilité et déclinons expressément toute responsabilité pour les dommages résultant de ou liés à la manipulation, à l'entreposage ou à l'élimination du produit.